



COMPTE RENDU DE RÉUNION

Sujet de la réunion : Comité d'affaires SRB Pie-IX

Date : 19 septembre 2018

Heure : 18 h à 20 h 30

Étaient présents :

Marc Dionne, directeur principal, projet intégré SRB Pie-IX
Marc Bélanger, Directeur d'études, Planification des transports, STM
Diane Rivard, conseillère, Communications, projet intégré SRB Pie-IX
Charles Morisset, commissaire au développement économique, arr. Montréal-Nord
Daniel Bussièrès, chef de division, Division des relations avec les citoyens et communications, arr. de Montréal-Nord
Renaud Beauchemin, chargé de communication, arr. de Montréal-Nord
Mariana Perez-Lévesque, commissaire au développement économique, arr. Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension
Lucie Bernier, chargée de communication, arr. Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension
Noémie Lucas, commissaire au développement économique, Ville de Montréal
Alain Martel, conseiller au développement économique, Ville de Montréal
Gabriel Dandurand, directeur de projets, pont-Pie-IX, MTMDET
Sophie Blanchard, conseillère en communication, Service des communications métropolitaines et des projets stratégiques, MTMDET
Claudia Goulet, conseillère en communication, Service des communications métropolitaines et des projets stratégiques, MTMDET
Benoit Tessier, conseiller, Contractualisation et relations avec les partenaires, STM
Stéphanie Perrier Bélanger, conseillère en communications, STM

Louis Arsenault, Peerless
Michel Barbeau, gérant, Restaurant Nouveau Félix
Marc-André Bélisle, directeur général, Langevin et Forest
Chantal Bourbonnière-Paré, Michel B. Paré, notaire Inc
Joe Casella, Dairy Queen Pie-IX
Anna Cicchini, Directrice de Succursale/Branch Manager, RBC Pie IX et Forest
Sophie Cloutier, directrice adjointe, Maxi & Cie Pie IX
Julie Demers, Coop de solidarité Éconord
Robert Désilets, directeur de magasin, PPG Architectural Coatings
Franco F. Di Stasio, DI STASIO FINANCIAL INC.
Hisham El Sherif, Cœur, âme et esprit
Michèle Forté, propriétaires notaires
David Fortin, pharmacien propriétaire, Pharmaprix
Sylvain Garceau, location Viau-Autoplex Certifié



	<p>Martin Gaudet, superviseur de territoire, Benny&co Pierre A. Girard, notaire Agathe Girka, intervenante communautaire, Habitations Nouvelles Avenues Guillaume Higgins, agent de développement en revitalisation commerciale, CDEC Montréal-Nord Martin Lafortune, Entreprise argent comptant Michel Lahaie, Centre Dentaire Lahaie & Associés Sylvain Lalancette, Location Viau-Autoplex Certifié Jean-Claude Larocque, notaire Joanne Lévesque, propriétaire, Auto-École Montréal-Nord Frédéric Ouellet, Dic Ann's Palmina Panichella, directrice générale, Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord Chantal Pelletier, directrice Générale, Résidence du Jardin Botanique Pina Polifroni, R.L. FRANCO INT FASHIONS INC Guylaine Pomerleau, administratrice principale, Exploitation, Crofton Moore (Centre Le Boulevard) Lizane Proietti, chargée de projets, développement immobilier, Groupe Mach Samuel Raymond, intervenant communautaire, Habitations Nouvelles Avenues Peter Riccardi, Le Groupe Riccardi Inc. Maude Royal, Saint-Hubert Pie-IX Jonathan Saint-Louis, propriétaire, Ameublement de Lorimier Mounir Salam, propriétaire, Provisoir Dominic Scardera, Dairy Queen Pie-IX Henri Turcot, président, Langevin et Forest Gilles Vaello, directeur, Entrepôt e-commerce, Renaud-Bray Archambault</p>
Étaient absents :	<p>Annick Charest, chef de division, Division des communications, arr. Mercier—Hochelaga-Maisonneuve Renaud Fortin, commissaire au développement économique, arr. Mercier—Hochelaga-Maisonneuve Maude Brasseur, chargée de communication, arr. Mercier—Hochelaga-Maisonneuve Judith Gratton-Gervais, chargée de communication, arr. Rosemont—La Petite-Patrie Sarah Dahmani, chargée de projets, PME MTL Centre-Est</p>
Distribution :	<p>Huguette Giard, conseillère en communications, MTMDDET Caroline Larose, Fanie St-Pierre, Chef, Affaires publiques et communications, ARTM Ève Carle, partenaires d'affaires en communication, Ville de Montréal Amélie Régis, conseillère corporative, Affaires publiques, STM Sophie Rebello, gestionnaire corporatif, Contractualisation et relations avec les partenaires, STM</p>
Rédigé par :	Diane Rivard
Répertoire :	<i>S:\4.4.16 SRB PIE-IX\00 GESTION DE PROJET (administratif)\500_COMMUNICATIONS\05_Reunions\Comite_Affaires\Rencontre_ComiteAffaires_19sept2018</i>



POINT	ACTION
<p>1. Mot de bienvenue : À 18 h, le modérateur souhaite la bienvenue à tous et explique en détail le déroulement de la soirée. Il invite les gens à aller rencontrer les chargés de projets près des grands plans des arrondissements, de 18 h à 19 h. À 19 h, il invite les participants à prendre place pour les présentations officielles.</p>	Sujet clos
<p>2. Adoption du dernier compte rendu et de l'ordre du jour : Le compte rendu de la rencontre de novembre 2018 a été adopté sans changements et quelques sujets ont été ajoutés au varia de l'ordre du jour. Il présente M. Gabriel Dandurand, directeur du projet du pont Pie-IX et mentionne à l'auditoire qu'il pourra répondre à quelques questions sur le sujet.</p>	Sujet clos
<p>3. Mise à jour sur le projet : M. Dionne débute la présentation en résumant la portée du projet et en énumérant certains travaux concertés (nouvel aménagement de l'avenue Pierre-De Coubertin, réfection de la station Pie-IX de la STM, prolongement de la ligne bleue avec tunnel piétonnier à la station du SRB Pie-IX, et la réfection du pont Pie-IX). Il explique ensuite le phasage des travaux, l'échéancier, la nature et la durée des travaux sur quatre ans, avec précisions sur les travaux prévus à l'automne 2018. Il précise que la nature exacte des travaux devra être confirmée par l'entrepreneur d'ici quelques semaines. Il mentionne que durant les deux premières phases, il y aura des travaux de soir pour environ 50 % des tronçons. Il évoque ensuite les impacts sur la circulation, en présentant les virages à gauche autorisés ainsi que les routes de camionnage, en ajoutant qu'une alternative au camionnage sera offerte le long du dépôt à neige, ceci dès le printemps prochain.</p> <p>Période de questions : Une personne demande s'il ne serait pas possible de rendre gratuit le pont de l'A25 en période de pointe. M. Dionne rappelle que la gestion du pont de l'A25 est sous la responsabilité du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET).</p> <p>Une autre personne souligne l'achalandage à l'approche du pont Pie-IX en période de pointe. M. Dionne indique que les travaux prévus par le MTMDET, contribueront à régler cette problématique en complétant l'aménagement des bretelles d'accès.</p> <p>Un commerçant souligne l'absence de représentants des arrondissements au Comité d'affaires. Le modérateur indique en prendre note et ajoute que ce commentaire sera transmis aux arrondissements.</p>	Sujet clos



-
- 4. Détours bus :** M. Bélanger présente le détour bus qui devrait être implanté dès le début des travaux sur Pie-IX et que la date actuelle prévue serait le 15 octobre 2018, avec pause en hiver. Il précise que l'entrepreneur doit d'abord confirmer la nature de ses travaux pour implanter ce détour bus. Il ajoute que dès la mise en service du SRB, les déplacements passeront de 40 000 à 70 000. Il précise qu'en 2022, la ligne 139 demeurera en service en rive, avec fréquence réduite, mais qu'il n'y aura pas de voie réservée en rive, comme actuellement. Sujet clos

Un commerçant mentionne que sur la 25^e Avenue, il y a une piste cyclable de chaque côté de la rue. M. Bélanger lui répond qu'aux arrêts de bus, il y aura discontinuité de la piste cyclable, comme dans l'ensemble des arrêts du réseau bus où il y a des pistes cyclables.

Un autre commerçant demande des stationnements seront perdus le long des rues devant recevoir le détour bus. M. Bélanger répond qu'à chaque arrêt, 6 ou 7 cases de stationnement devront être temporairement supprimés pendant le détour bus.

Une autre personne demande si le temps de passage a été ajusté en conséquence. M. Bélanger lui répond qu'en direction nord, le temps de passage a été ajusté de 10 minutes, alors qu'en direction sud, la STM a ajouté 5 minutes de temps de passage.

Un représentant de Peerless demande si les navettes actuelles seront maintenues, ce à quoi M. Bélanger répond par l'affirmative.

Une autre personne demande ce qu'il adviendra du transport adapté. M. Bélanger lui répond que le service sera maintenu tel quel.

-
- 5. Présentation du plan commerce :** M. Martel commence la présentation du Plan commerce de la Ville de Montréal en mentionnant que depuis plusieurs années, le commerce est un secteur qui subit de nombreuses et profondes transformations. Ces transformations tendent à modifier la façon de faire traditionnelle du commerce ainsi que notre rapport aux établissements commerciaux qui animent nos rues et nos quartiers. Sujet clos

Il poursuit en précisant que le Plan commerce compte un budget total de 74 M\$, prévoit quatre axes d'intervention et 33 actions.

Les quatre axes sont les suivants :

- Dynamiser les artères commerciales ;
- Bonifier l'offre de soutien à la création et au développement des commerces ;
- Adapter les politiques municipales et les infrastructures aux transformations des modèles d'affaires ;
- Et offrir une solution performante aux commerçants en situation de chantier.

Il enchaîne en parlant du programme connu PRAM artère en chantier (travaux sur Gouin, Plaza St-Hubert et Notre-Dame, par exemple) qui a



sera remplacé par un nouveau programme. Ce nouveau programme prévoit la préparation et déploiement d'outils favorisant le soutien à la communauté d'affaires lors de chantiers majeurs. De plus, le soutien à la communauté d'affaires favorisant la relance des artères après les chantiers sera aussi au programme.

Mme Lucas intervient ensuite en mentionnant qu'en plus d'inclure de l'aide aux associations de commerçants ou SDC, le nouveau Plan commerce prévoit la mise en œuvre un programme d'aide financière aux commerçants en situation de chantier majeur, représentant un investissement de 25 M\$ sur quatre ans.

Elle ajoute que l'aide financière pourra atteindre jusqu'à 30 000 \$ par année et sera calculée en fonction de la perte réelle du bénéfice brut des commerçants. Elle précise qu'il leur faudra accepter d'ouvrir leurs livres pour être en mesure d'en bénéficier. Elle termine en mentionnant que le programme sera rétroactif au 1er janvier 2016 et que d'autres détails concernant le programme suivront après l'adoption du règlement.

Les programmes et les règlements qui devront être adoptés seront présentés aux élus dès cet automne.

Un commerçant demande si les formulaires seront complexes à remplir, ce à quoi M. Martel répond que le Service du développement économique s'assurera qu'ils soient le moins compliqué possible à remplir. Il ajoute que les formulaires conçus à ce jour pour d'autres programmes municipaux tiennent souvent sur une simple feuille 8 ½ X 14 et qu'il faut s'en inspirer.

Un autre commerçant demande si les taxes d'affaires seront réduites, ce à quoi M. Martel lui répond que cette orientation avait été étudiée, mais abandonnée. Il ajoute que les taxes sont payées par le propriétaire de l'immeuble et qu'on craignait qu'une réduction de la taxe foncière ne soit pas nécessairement retransmise aux commerçants. Une subvention directe aux commerçants qui subissent une perte de leur bénéfice brut est jugée plus équitable.

6. Activités et outils de communications :

Sujet clos

Mme Rivard présente les différents moyens qui seront utilisés pour informer les gens d'affaires préoccupés par la fréquence et la qualité de la communication tout au long des travaux. Elle débute par mentionner les soirées d'information qui auront lieu le 2 octobre 2018, à Montréal, ainsi qu'à l'automne 2019, à Laval. Elle ajoute que des comités de bon voisinage seront mis sur pied dès cet automne et des rencontres sont prévues au moins deux fois l'an. Il y en aura un par arrondissement, soit à Montréal-Nord, Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension et Rosemont—La Petite-Patrie jumelé avec Mercier—Hochelaga-Maisonneuve. Les rencontres du Comité d'affaires SRB Pie-IX, présentement tenus deux fois l'an, pourront voir leur fréquence augmentée selon les besoins exprimés par les membres.



Elle poursuit avec les outils de communications pour suivre l'évolution du projet, dont le site Web (www.srbpieix.ca) qui contient une foule d'informations sur le projet, de même que le dépliant explicatif disponible à la sortie de la salle. Elle ajoute que tous peuvent s'abonner à l'infolettre via le site Web www.srbpieix.ca et qu'en plus de l'infolettre, ils recevront aussi tous les avis aux riverains, parfois même avant la distribution de porte-à-porte. Des avis aux résidents et aux gens d'affaires seront distribués à compter de l'automne 2018 et les réseaux sociaux (Mtl_circulation) seront utilisés pour annoncer en amont le début des travaux ou des situations spécifiques.

Elle ajoute qu'il y aura deux agents de liaison, qui seront présentés à la soirée publique avec leurs coordonnées pour les joindre en tout temps, mais qu'ils peuvent également toujours utiliser les coordonnées du Bureau de projet pour joindre aussi l'équipe du projet, soit le 514 287-8919 et info@srbpieix.ca.

Elle termine en mentionnant qu'il est très important de nous fournir leur courriel avant de partir pour recevoir toute l'information sur les invitations au Comité d'affaires à l'avance et pouvoir les joindre facilement en cas de besoin pendant les travaux.

Un commerçant demande s'il est possible de faire quelque chose pour éviter que les chroniqueurs circulation ne disent de passer ailleurs que sur Pie-IX pendant les travaux. Mme Rivard lui répond que toute l'information détaillée leur est fournie, mais qu'on n'a malheureusement pas de pouvoir sur ce qu'ils communiquent à leur auditoire.

-
- 6. Varia :** Une personne demande ce qu'il est prévu comme mesures de sécurité pour les piétons. M. Dionne énonce toutes les mesures prévues, notamment une clôture le long des stations, des passages piétons élargis, des feux à décompte numérique et sonore, etc.

Sujet clos

Un commerçant se demande ce qui est prévu pour le déneigement. M. Dionne lui explique qu'un comité sur les enjeux opérationnels, lequel aborde les contraintes de déneigement, a été formé l'automne dernier avec les arrondissements. On demande aussi ce qui arrivera pour la collecte des ordures. M. Dionne souligne que ce sujet fait aussi partie des sujets traités avec les arrondissements, mais qu'en gros, les gens identifieront leurs poubelles, bacs de recyclage et autres et les déposeront comme prévu sur le trottoir. L'entrepreneur aura la responsabilité de les déplacer hors de la zone en travaux pour permettre à l'arrondissement de les faire ramasser.

Un autre commerçant se demande s'il y aura présence du SPVM pendant les travaux, ce à quoi M. Dionne répond que le SPVM sera présent lorsque requis.

Un commerçant demande ce qui adviendra du stationnement sur rue, ce à quoi M. Dionne explique que lorsque possible, l'entrepreneur aménagera des zones de stationnement temporaires entre les tronçons en travaux.



Une personne demande ce qui arriverait si un automobiliste tombait en panne sur la voie de droite, sachant qu'un remorqueur pourrait prendre du temps à arriver. M. Dionne lui répond que l'entrepreneur a la responsabilité des opérations de remorquage à l'intérieur d'un délai maximum, précisé au devis.

7. Formulaire d'évaluation :

Sujet clos

Le modérateur invite les participants à remplir le formulaire d'appréciation pour aider à améliorer le contenu et le déroulement des rencontres à l'avenir.

8. Prochaine réunion et clôture de la rencontre :

Le BdP enverra une invitation à tous au printemps prochain.

La rencontre se termine vers 20 h 45. Le modérateur annonce que la prochaine rencontre se tiendra quelques semaines avant le début des travaux du printemps 2019 et que tous recevront une convocation quelques semaines auparavant.

